

BNB

Société par actions simplifiée
au capital de 3000 euros
Sis 14 rue Henri Jaquier 38200 VIENNE
RCS VIENNE 832 232 672

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 2 décembre 2024, il a été décidé :

-de remplacer le Président démissionnaire à compter du 2 décembre 2024

En conséquence, l'article 13 des statuts, relatif au Président, a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Le président de la société est Monsieur Hasan KAMRUL, demeurant 221 rue de Paris 93130 NOISY-LE-SEC désigné pour une durée indéterminée

Nouvelle mention : Le président de la société est Monsieur Papon CHANDRA DAS, demeurant 14 rue du musée 38200 VIENNE désigné pour une durée indéterminée.

-de modifier la dénomination sociale à compter du 2 décembre 2024.

En conséquence, l'article 3 des statuts, relatif à la dénomination sociale, a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La société a pour dénomination FNF

Nouvelle mention : La société a pour dénomination BNB

Mention en sera faite au RCS de Vienne

Pour avis,
Le représentant légal

ALPES MATALPES MAT S.A.S.U.

au capital de 62 001 €

Siège social : PONTCHARRA (Isère)

691 Avenue Jean-François Champollion - ZI Pré Brun

R.C.S. : GRENOBLE 899 236 673

Modification

Par A.G.M. du 28 novembre 2024, la société a :

1°) accepté la démission de M. LuisVIEIRA de ses fonctions de Président et anonné en remplacement la société « LES MONGOLS FINANCE », sise à LE MOT-TIER (Isère), 1500 chemin du Contour

2°) augmenté son capital social d'une somme de 186 000 € par apports en numéraire et création de 186 000 actions nouvelles de 1 € chacune de valeur nominale. Le capital est ainsi porté à 248 001 € divisé en 248 001 actions de 1 € entièrement libérées. Inscription modificative et dépôt légal : RCS GRENOBLE.

LE PRESIDENT,

Avis de modification de gérance

Le **Groupe Forestier de « Bois Pelloux »**, siège social au 309 chemin de la mairie à Sainte Agnès (Isère), Groupe Forestier immatriculé au RCS sous le n° SIREN 379 487 671, a procédé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 août 2024 :

1) à la mise à jour de ses statuts,

2) au renouvellement du conseil de gérance composé de :

- Madame Fabienne REBUFFET épouse LIU (nouveau gérant),

- Monsieur Eric REBUFFET (nouveau gérant),

- Messieurs Jean Louis REBUFFET et Jean Pierre REBUFFET (gérants quittant),

- Monsieur Jean CARVIN.

Fait à Laval en Belledonne, le 12 août 2024

Le Conseil de Gérance

ZARALS

SCI au capital de 121.959,21 €

Siège : 131 rue des étangs 38430 Moirans

RCS Grenoble 383 421 997

Aux termes de l'AGE du 16/11/2024, il a été décidé de nommer Co-gérants M^{me} Caroline MICHARD 3 allée andros 69230 Saint-Genis-Laval, M. Pierre MICHARD 8 rue du vergeron 38430 Moirans et M^{me} Lucie MICHARD 28 route du vieux chêne 38430 Moirans, en remplacement de M. Alain Michard à compter du 16/11/2024 pour cause de décès. Mention au RCS Grenoble.

Avis rectificatif

Rectificatif de la dissolution et clôture de liquidation **ALPES EXOTIQUE, SARL** parue dans Terre Dauphinoise le 22/12/2022, il aurait fallu lire : le siège de liquidation est fixé au siège social soit 15 Avenue Général Champon 38000 GRENOBLE

Avis de dissolution**« A3 FORMATIONS » SAS**

au capital de quatre mille cinq cent euros

siège social 5 rue René Camphin - 38 600 FONTAINE

RCS GRENOBLE 951 368 489

Dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2023 a décidé la dissolution de la société à compter du 24/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame ATALLAH SAHRA (président) demeurant au 180 allée Fantin Latour - 38 330 MONTBONNOT ST MARTIN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE.

Annonces légales**SELARL DOCTEUR DUTHEIL**

SELARL au capital de 8.000 €

54 Chemin De Chantemerle 38700 LA TRONCHE

RCS GRENOBLE 438.330.979

Avis de Dissolution

Aux termes de l'AGE du 31/12/23 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et a nommé liquidateur, l'actuel gérant, M. DUTHEIL Vincent domicilié 54 Chemin de Chantemerle 38700 LA TRONCHE Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège.

Dépôt sera fait au RCS GRENOBLE.

**GROUPEMENT AGRICOLE
D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU
LE MIEL DE NOS MONTAGNES**

Au capital de 30 000,00 euros



Siège social : Le Poutaz Lieu-dit la Moule-38190 LES ADRETS

RCS Grenoble 512 019 308

Par décision du 30/09/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur Gérard ISABELLO, demeurant Le Planet rte de St Agnès-38190 VILLARD-BONNOT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au Le Planet rte de St Agnès-38190 VILLARD-BONNOT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE.

Mention sera faite au RCS : GRENOBLE.



Pour avis,

**EXPLOITATION AGRICOLE A
RESPONSABILITE LIMITEE DU BOIS DE
CLAIX**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 500,00 euros

Siège social : Le bois de claix- 38160 SAINT-ROMANS

RCS Grenoble 435 124 235

ASSP du 29 Novembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Novembre 2024 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur M. Hervé ORIOL dmt le bois de claix-38160 ST ROMANS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Le bois de claix- 38160 SAINT-ROMANS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Grenoble. Mention sera faite au RCS de Grenoble.

Pour avis,

Avis de clôture de liquidation**« A3 FORMATIONS » SAS**

au capital de quatre mille cinq cent euros

siège social 5 rue René Camphin - 38 600 FONTAINE

RCS GRENOBLE 951 368 489

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce GRENOBLE

GAEC DU NEUF MAI

Groupe Agricole d'Exploitation en Commun en liquidation

Capital social : 134.155,14 Euros

Siège Social : 15 Chemin des Blâches 38690 BIOL

RCS VIENNE 399 114 172

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés réunie le 29 juin 2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Messieurs Denis BOITON et Jacky GROS de leur mandat de liquidateur et constaté la clôture de liquidation.

Les actes, pièces et comptes sociaux relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne

Pour avis,
Les liquidateurs

Avis de dissolution - clôture de liquidation**SCI URANIE**

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 25 306,54 euros

Siège social : GRENOBLE 38100 - 29 Rue Jacquard

RCS GRENOBLE 409 782 521

Dissolution

L'AGE réunie le 30 novembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre QUINONERO, demeurant 48 Rue Thiers 38000 GRENOBLE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 29 Rue Jacquard 38100 GRENOBLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Clôture de liquidation

De plus aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2024, les associés ont approuvé le compte de liquidation, donné quitus à Monsieur Pierre QUINONERO, demeurant 48 Rue Thiers 38000 GRENOBLE, et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE

Le Liquidateur
Pour avis

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Fanny MASSON, notaire à ROMANS-SUR-ISERE, en cours d'enregistrement, le 28 novembre 2024, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée HIBOUBOX, dont le siège est à VILLARD-DE-LANS (38250) 41 rue des Pionniers, identifiée au SIREN sous le numéro 824120398, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

A : **la Société dénommée HibouJazz**, dont le siège est à VILLARD-DE-LANS (38250) 41 rue des Pionniers, identifiée au SIREN sous le numéro 935006361 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT sis à VILLARD-DE-LANS (38250), 41 rue des Pionniers, connu sous le nom commercial HIBOUBOX.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour SOIXANTE QUINZE

MILLE EUROS (75 000,00 EUR) et aux éléments corporels pour VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'Office notarial de Maître Roxane

CAMSUSOU, notaire à SASSENAGE (38360), 6 Avenue de Valence, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Suivant acte reçu par Maître Laurent MAGNIN, Notaire Associé de la SARL à associé unique « Office Dijon Drapeau », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 48 Avenue du Drapeau, le 2 décembre 2024, enregistré à DIJON, le 3 décembre 2024, référence 2104P01 2024 N 02926, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée EURL MARCHAND, dont le siège est à LES DEUX ALPES (38860) 107 avenue de la Muzelle, identifiée au SIREN sous le numéro 842698177 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LES DEUX ALPES.

A :

La Société dénommée LE PAELLOU, dont le siège est à VOIRON (38500) 97 rue de la Cigogne, identifiée au SIREN sous le numéro 834 009 185 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restaurant, débit de boissons, snack-bar sis à LES DEUX ALPES (38860) 107 avenue de la Muzelle, connu sous le nom commercial LE PAELLOU.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQ CENT CINQUANTE MILLE EUROS (550 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Nathalie MAGNIN, notaire à CHAPAREILLAN (Isère) 172 rue de Longifan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,
Le notaire

Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Société d'Édition de la Terre Dauphinoise.

34 rue du Rocher de Lorzier CS10023 - 38345 Moirans cedex
Tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr

SARL : principaux actionnaires FDESA et CDJA de l'Isère
Gérant/Directeur de publication : Jérôme Crozat
Directrice déléguée : Marion Charpentier
Rédactrice en chef : Isabelle Doucet
Abonnement d'un an : 133 euros - le N° 3,00 euros
ISSN 1279-2853

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires du département de l'Isère

Publicité locale : AGR RHONE-ALPES
BOURGOGNE AGRAPÔLE, 23 rue Baldassini - 69364 Lyon cedex 07
Tél. 04 72 72 49 07 - Fax 04 72 73 35 49
Impression : DIGITAPRINT - 1 rue Robert Bichet - 59440 AVESNES-SUR-HELPE
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées mini : 75 %
Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement).
Ptot : 0,022 kg/t
Terre Dauphinoise est habilitée à recevoir les

Terre Dauphinoise

Rédaction - administration :
34 rue du Rocher de Lorzier CS10023 - 38345 Moirans cedex
Tél. 04 38 49 91 70 - contact@terredauphinoise.fr

annonces légales pour le département de l'Isère
N° d'inscription de la commission paritaire de publication d'agence de presse
0926 C 85371
Tél : 04 38 49 91 70,
contact@terredauphinoise.fr
Dépôt légal à parution.

